



“ Les mystères du confessionnal ” ? Confesseurs et pénitent(e)s sous l’œil de la presse (1850-1910)

Caroline Muller

► To cite this version:

Caroline Muller. “ Les mystères du confessionnal ” ? Confesseurs et pénitent(e)s sous l’œil de la presse (1850-1910). Arts et Savoirs, 2021, Des corps dans la ville : norme et écart au XIXe siècle, 16, 10.4000/aes.4074 . halshs-03508932

HAL Id: halshs-03508932

<https://shs.hal.science/halshs-03508932>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les mystères du confessionnal » ?

Confesseurs et pénitent(e)s sous l'œil de la presse (1850-1910)

“Mysteries of the confessional?” Confessors and penitents under the eye of the press (1850-1910)

Caroline Muller



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aes/4074>

DOI : 10.4000/aes.4074

ISSN : 2258-093X

Éditeur

Laboratoire LISAA

Référence électronique

Caroline Muller, « « Les mystères du confessionnal » ? », *Arts et Savoirs* [En ligne], 16 | 2021, mis en ligne le 17 décembre 2021, consulté le 19 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/aes/4074> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aes.4074>

Ce document a été généré automatiquement le 19 décembre 2021.

Centre de recherche LISAA (Littératures SAVoirs et Arts)

« Les mystères du confessionnal » ?

Confesseurs et pénitent(e)s sous l'œil de la presse (1850-1910)

“Mysteries of the confessional?” Confessors and penitents under the eye of the press (1850-1910)

Caroline Muller

Où faut-il prendre nos mondaines pendant la semaine qui vient de s'écouler ? À l'église et au confessionnal. On s'est tant confessé, que les confessionnaux pourraient se confesser tout seuls si on les laissait faire, mais nous n'aurons pas l'indiscrétion de les écouter.¹

- 1 Cette chronique de *Gil Blas* (1880) met en évidence l'ambivalence de la « scène de confessionnal » telle qu'on la trouve dans des milliers d'articles de presse dans toute la seconde moitié du XIX^e siècle. D'un côté, on observe avec attention la foule dans les églises, en particulier les femmes à qui l'on prête des intentions mondaines. De l'autre, le confessionnal résiste aux regards puisqu'il est par définition un espace dans lequel on vient livrer le secret de ses péchés, qui sont ensuite protégés par le secret de la confession qui empêche toute « indiscrétion ». Le confessionnal est donc tout à la fois un lieu visible et scruté par la presse, un lieu qui accueille et dissimule des secrets inviolables.
- 2 Tout au long du XIX^e siècle, on voit s'affirmer un double jeu de regards : celui de la « privatisation » (qui consiste à abriter des regards une partie de la vie de l'individu), celui de l'identification et du perfectionnement des procédures d'enquête (qui consiste au contraire à faire du regard sur l'individu un instrument de pouvoir). Dans ce double mouvement, le secret fait l'objet de nombreuses discussions. L'affirmation du droit à la vie privée se traduit par l'affirmation du droit au secret, ce qui engendre par exemple des débats sur les secrets professionnels (médecins, avocats), la protection du secret de la correspondance², ou encore un nouveau désir de se protéger des regards par l'usage des rideaux³. Le temps est à un cloisonnement de plus en plus ferme des espaces qui peuvent et doivent être vus (le salon, les espaces de réception dans les intérieurs

bourgeois) et ceux qui doivent être dissimulés aux regards, dans l'espace domestique (les cuisines) ou dans l'espace public (les lieux de prostitution). En parallèle, les techniques du regard s'affirment et visent à identifier toujours plus précisément la société, ses groupes et ses individus : on peut citer la description littéraire, l'enquête sociale, les procédures d'identification administrative et judiciaire⁴, les faits divers et les procès⁵, la figure du « citoyen-policier »⁶, ou encore la chronique mondaine toujours plus détaillée au siècle du journal.

- 3 La question de la confession offre un laboratoire pour observer ces dynamiques puisque le confessionnal s'inscrit dans un espace public, mondain, qui attire les regards, tout en étant le lieu d'accueil d'une parole protégée par le secret absolu, l'un des secrets professionnels établis par la jurisprudence de 1810 à partir du Code Pénal. Le confessionnal suscite des descriptions et une fascination sans cesse renouvelée, alimentée en particulier par les polémistes anticléricaux qui le présentent comme un lieu de débauche, d'adultère spirituel et de manipulation politique, mais aussi par les critiques de la vie mondaine parisienne qui y voient l'incarnation de la superficialité des pratiques spirituelles du temps. Cet intérêt pour la confession – et l'espace du confessionnal – s'inscrit par ailleurs dans un contexte culturel de développement et d'affermissement des « techniques de soi »⁷ : le succès du journal personnel, que ce soit celui des écrivains ou celui des jeunes filles, d'un mouvement général réflexif dont la confession, fille de l'examen de conscience, bénéficie⁸.
- 4 Tout cela produit une multiplicité de discours, que ce soit du côté des archives privées (journaux personnels, correspondances), de la littérature ou de la presse. Cette dernière permet d'observer les perceptions croisées du confessionnal dans la grande variété des journaux. Entre 1850 et 1904, on retrouve l'occurrence « confessionnal » plus de 15 000 fois dans les journaux parisiens numérisés dans *Retronews*, un pic étant atteint en 1903. Cette attention se retrouve dans une large palette de journaux parisiens, du journal généraliste à celui « de divertissement » (*Gil Blas*), et bien sûr dans la presse anticléricale et dans des publications comme *La Lanterne* ou *Le Charivari*. Ce travail s'adosse au dépouillement systématique des passages mentionnant le confessionnal dans *Le Figaro* entre 1854 et 1904⁹, ainsi qu'à des dépouillements plus ponctuels pour d'autres (*Gil Blas*, *L'Écho de Paris*, *La Lanterne*, *Le Charivari*, *La Croix*). Le choix du premier dépouillement systématique visait à identifier, dans la masse documentaire, les régularités des discours sur le confessionnal dans un journal réputé pour son sérieux et sa modération¹⁰, et les croiser ensuite avec des journaux aux tons et aux orientations différentes. Cela m'a permis d'établir la présence récurrente de ce sujet dans des colonnes variées : la chronique mondaine, le fait divers ou encore le feuilleton.
- 5 Dans la perspective de faire l'histoire des regards sur le confessionnal dans la ville, j'ai adopté une approche privilégiant l'histoire matérielle et concrète de la confession et du confessionnal, observant comment les corps sont présentés, que ce soit celui du confesseur ou ceux des pénitents et pénitentes. Historiens et historiennes ont longtemps estimé que l'histoire de la confession était impossible à réaliser, faute de sources, puisque l'échange est oral – et ne laisse donc pas de traces – et verrouillé par le secret. Il est néanmoins possible de l'écrire en mobilisant les sources normatives¹¹ mais qui, par définition, ne donnent pas à voir la réalité des pratiques ; on peut aussi observer ce qui s'en dit dans les archives du for privé, journaux personnels de jeunes filles ou de prêtres, ou encore dans les correspondances¹². Les biographies de prêtres,

en particulier, regorgent de notations sur les fatigues liées aux journées entières passées à confesser. Du côté de la dimension publique des pratiques religieuses, Jacques-Olivier Boudon et Clara Sadoun ont bien montré la façon dont Paris devient l'épicentre, au cœur du Second Empire, d'un renouveau catholique qui se superpose à des usages mondains¹³. La ville s'impose comme le centre névralgique du catholicisme malgré un taux de pratique plus bas qu'ailleurs¹⁴ : c'est tout à la fois le lieu de formation des élites ecclésiastiques, du développement de stratégies de « reconquête » des âmes dans les paroisses de banlieue, mais aussi celui des églises aux services et décors brillants nourris par le renouvellement de l'art sacré, dans lesquelles se déploient des prédications largement diffusées ensuite en province, à l'exemple des conférences de Notre-Dame. Ce dynamisme est visible dans le paysage urbain¹⁵ qui s'infléchit sous l'effet de la multiplication des églises et basiliques dont la monumentalité frappe les observateurs. La vie mondaine parisienne est étroitement liée aux pratiques religieuses, en particulier à un moment de retour des élites bourgeoises dans les églises¹⁶ : « à côté des salons, des théâtres, des courses, des parcs publics que fréquentent les esprits libéraux, on voit apparaître, pour la satisfaction des catholiques qui habitent les capitales, des conférences d'éloquence sacrée, des manifestations de charité mondaine, des revues plaisantes, voire des églises « chics » ». Le confessionnal devient une pièce d'un discours médiatique qui croise l'espace du dedans et du dehors, du public et du secret, de l'église et de la vie mondaine.

Scènes de la vie parisienne au « siècle de la confession »

L'espace du confessionnal

- 6 Comme l'écrit Alain Corbin,

[...] le confessionnal se généralise dès le début du siècle, puis va en se compliquant. Il peut n'être, à l'image de celui qu'utilise le curé d'Ars pour entendre les hommes, qu'un rustique fauteuil encadré de deux planches ; mais ce peut être une de ces somptueuses armoires de chêne ciré dont l'intimité ombreuse suscitera les foudres de Michelet.¹⁷

- 7 En un temps de reconstruction des églises dans les années qui suivent la Révolution française, l'apparence du confessionnal est discutée, en particulier la question de savoir s'il doit être décoratif, majestueux ou, à l'inverse, simple et sobre. L'architecte Viollet-le-Duc donne en personne des indications dans le *Journal de menuiserie* de 1872¹⁸. Prenant l'exemple de l'église paroissiale de Saint-Denis, il souligne les éléments à prendre en compte dans l'aménagement d'un confessionnal, croquis à l'appui. Le confessionnal doit toujours être adossé à un mur, si bien qu'il faut réfléchir à son emplacement qui doit permettre la déambulation ; en même temps, il s'agit de protéger le secret en évitant qu'il soit trop proche des portes ou des lieux de passage. Il est dès lors recommandé de le placer dans les chapelles latérales quand elles existent. Le confessionnal est un *meuble* dont on doit comprendre la configuration parce qu'il contraint les corps à adopter une posture tout à fait particulière : les pénitent(e)s s'agenouillent et attendent d'être invité(e)s par le prêtre à commencer leur confession. Le meuble est organisé de façon à ce qu'il ne puisse jamais y avoir de contact visuel entre l'un et l'autre. La partie du milieu est destinée aux confesseurs tandis que celles de droite et de gauche sont destinées aux fidèles. Dans les parois latérales de l'espace

du confesseur sont aménagées des semi-ouvertures, les « guichets », des plaques coulissantes qui permettent d'entamer ou de couper la communication. Cette spécificité du meuble du confessionnal retient l'attention des romans anticléricaux qui font de ce détail un levier narratif : c'est le seul espace par lequel les corps peuvent entrer en contact, bien qu'il existe la plupart du temps une grille en bois ou en métal.

Fig. 1



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Haut : confessionnal de Saint-Germain-des-Prés, 1906, Eugène Atget, 1906

Source : Gallica BnF, domaine public.

Fig. 2



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bas : confessionnal de Saint-Sulpice, Eugène Atget, vers 1906

Source : Gallica BnF, domaine public

- 8 En théorie, chaque desservant d'une église doit disposer de son propre confessionnal, voire de deux, puisqu'il convient de séparer les hommes et les femmes. Dans l'idéal, on doit même prévoir un confessionnal supplémentaire pour les confesseurs invités à l'occasion des retraites ou des fêtes. Si l'on consulte les inventaires de 1905, il est clair que la réalité du terrain est bien plus nuancée, en particulier dans les églises les plus modestes. Les sources de presse montrent à quel point l'espace, le lieu, le meuble du confessionnal comptent, que ce soit dans la description de scènes dans les églises ou dans la littérature satirique qui joue volontiers de la disposition particulière des corps au confessionnal dans ses récits.

Des scènes de « confessionnaux assiégés » : de la formule au topos journalistique

- 9 La presse, les bulletins paroissiaux et les mémoires de prêtres rapportent tous ces scènes d'attente devant les confessionnaux « envahis » ou « assiégés » selon les deux termes les plus fréquents. Les fidèles n'hésitent pas à faire de longs trajets pour confier leurs péchés à leur confesseur d'élection ; la chapelle de Ménilmontant voit ainsi défiler « une foule de pénitents, venus du quartier et de tous les coins de Paris »¹⁹ ; à la Madeleine, le confessionnal de l'abbé de Bretagne « était littéralement et tous les jours assiégés par les fidèles »²⁰. Dans les files d'attente – qui ont retenu l'attention des peintres et des artistes²¹ – les fidèles peuvent passer plusieurs heures, voire dormir sur place, comme à Lourdes. On patiente en lisant, en priant, en brochant, en discutant avec son ou sa voisine, voire en se querellant, ce qui oblige quelquefois le confesseur à sortir

pour faire taire la foule. L'abbé Huvelin, confesseur de l'église Saint-Augustin, raconte dans ses lettres à quel point il est difficile de calmer le brouhaha et les disputes qui entourent son confessionnal : « Hier on s'est disputé, chamaillé, une personne a été mordue au sang dans mon confessionnal. »²² La patience est nécessaire au moment de Noël ou encore de Pâques, temps de l'année liturgique au cours de laquelle tout catholique doit « faire ses Pâques », se confesser et communier. Les bulletins paroissiaux se font l'écho de mécontentements :

Cette année, comme les précédentes, beaucoup de confesseurs ont eu à déplorer d'être obligé de confesser à la hâte des personnes qui avaient grand besoin de conseils et qui ne peuvent les recevoir utilement, parce qu'elles ont l'habitude de se confesser aux dernières heures de la veille de Noël – ou de la Toussaint ou de Pâques – au milieu d'un flot de personnes qui assiègent alors les confessionnaux. Ces personnes s'en vont répétant : « Les confessions ne me servent à rien : je n'en retire aucun fruit. Au reste, on ne peut s'expliquer avec les confesseurs qui sont toujours pressés et n'ont jamais le temps de vous parler. »²³

- 10 Cette thématique des « confessionnaux assiégés » pendant les fêtes devient un *topos* sous la plume des journalistes chargés de décrire la situation sur le terrain pour leurs journaux. *Le Figaro* publie ainsi, le 25 décembre 1875, un « tour d'horizon » des églises parisiennes et leurs confessionnaux. À la Madeleine, « dès six heures, les confessionnaux étaient assiégés » ; « grande affluence ici encore autour des confessionnaux » à Saint-Eustache : « Nous avons eu la curiosité de compter le nombre des fidèles qui s'approchaient du tribunal de la pénitence. À huit heures, il était de quatre cent cinquante. À neuf heures, ils étaient certainement de plus six cents ! » Enfin, à Notre-Dame des Victoires, « dès six heures du soir, le clergé ne pouvait suffire aux confessions. À huit heures, la grande nef était comble »²⁴.
- 11 Cette situation oblige le clergé à intervenir, en indiquant des horaires échelonnés, en séparant les hommes et les femmes. Cette situation se retrouve dans plusieurs paroisses de province. Le bulletin de Bourbon-Lancy, en Bourgogne, précise que « les jeunes filles sont instamment priées de faire leurs Pâques le Dimanche de la Passion [...] les jeunes gens et les hommes le Jeudi Saint ou le Jour de Pâques [...] L'ordre et la piété ne peuvent qu'y gagner beaucoup »²⁵.

Le confessionnal, un lieu de repli dans la ville ?

- 12 D'autres visites sont moins attendues. Les rubriques de faits divers nous renseignent sur un autre usage du confessionnal dans la ville : c'est un lieu de refuge pour tous ceux et celles qui sont sans aveu, sans domicile ou qui fuient les autorités. On y dépose les enfants qu'on souhaite abandonner, peut-être la conséquence de la fin progressive, à partir des années 1830, du « tour » qui permettait de préserver l'anonymat des femmes concernées. *Le Figaro* rapporte qu'on a trouvé un enfant dans le confessionnal de Notre-Dame de Clignancourt (20 mai 1887) et, le 25 décembre 1904, « qu'on a envoyé aux Enfants assistés une fille âgée d'une dizaine de jours qui avait été trouvée dans un confessionnal de l'église Saint-Sulpice ». À la fin du siècle, les confessionnaux sont de plus en plus surveillés ; dans une société inquiète des méfaits du crime en bande organisée²⁶, les églises sont perçues comme des cibles, à la fois pour des cambriolages mais aussi comme lieu de refuge de malfaiteurs. L'église de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés fait l'objet d'une tentative de vol en 1883, ce qui change les usages de surveillance : « Chaque soir, les suisses, le bedeau et le concierge des églises devront

faire une ronde après la fermeture, afin de s'assurer que personne n'y est resté caché sous les chaises ou dans quelque confessionnal »²⁷. Les faits divers relatent en effet de nombreuses affaires impliquant des malfaiteurs dissimulés dans les confessionnaux²⁸. Les cambrioleurs de la cathédrale de Chartres utilisent même le meuble pour entreposer les outils de leur forfait²⁹. Loin donc de se résumer à une pratique spirituelle, l'espace du confessionnal sert donc des usages bien plus prosaïques, qu'il s'agisse de se dissimuler aux regards ou encore de se rehausser pour voir le prédicateur des conférences sacrées les plus bondées, quitte à ... escalader le meuble. C'est cette ambivalence d'un lieu du secret absolu en plein cœur de pratiques collectives qui attire l'attention des chroniqueurs et contribue à forger un imaginaire médiatique de la confession.

La confession au cœur de la « religion-spectacle » entre chronique mondaine et fiction

- 13 La messe, les conférences de Carême, la prédication des grands noms attirent les foules qui n'hésitent pas à fréquenter d'autres paroisses que leur paroisse d'origine pour assister aux offices les plus brillants. Dans son journal personnel, Émilie Serpin, jeune institutrice au service d'une famille d'aristocrates, souligne à quel point l'influence de la qualité de la musique sur ses choix d'église³⁰. Ces critères de choix – qualité de la musique, talent de l'orateur, beauté de l'église – infléchissent la géographie de la fréquentation des confessionnaux.
- 14 Il existe un lien étroit entre la prédication et la confession, la première conduisant à la seconde.
- 15 Évoquant le père Lacordaire, prédicateur de Notre-Dame très apprécié entre 1835 et 1836, *le Figaro* se demande : « Qu'y a-t-il en réalité dans ces étincelantes conférences qui ont passionné notre pays et fait entrer au confessionnal bien des hommes qui n'avaient jamais fléchi le genou ? »³¹ Les prédicateurs les plus en vue déplacent si bien les foules que les églises sont bondées. En 1866, c'est le père Hyacinthe (Charles Loyson) qui « fait depuis trois semaines un beau tapage en parlant amour, fidélité, mariage, union des sexes, etc., à ses auditeurs [...] on trouverait beaucoup plus de places à la représentation du *Diable boiteux* – où l'on n'en trouve pas – qu'aux représentations de Notre-Dame »³². Certains auteurs n'hésitent pas à décrire explicitement les conférences sacrées comme des représentations théâtrales, sur le mode de la critique culturelle. Dans la rubrique « Les Grands guignols », Henry Bauer s'amuse de la tarification des conférences dans une colonne plus large consacrée aux spectacles à Paris :

Entre toutes, l'église de Notre-Dame fait le maximum. Mon confrère Grison nous a donné hier le chiffre des recettes, la nomenclature des places, les prix du bureau de location. Pour une chaise de nef, c'est trois sous, prix modeste ; sous les bas-côtés de gauche, derrière la chaire, c'est six sols ; sous les bas-côtés de droite, le public se presse, plus élégant, et les places montent à un franc ; de même dans les tribunes.³³
- 16 Dans ce contexte, les confessionnaux « jouent le rôle de simples strapontins » ou sont volontiers assimilés aux loges qu'on retient à l'Opéra. La même scène est racontée dans différentes églises parisiennes pendant toute la seconde moitié du siècle. À la Madeleine, le 3 mars 1892, c'est le père Didon qui fait église comble :

Les tribunes étaient bondées ; il y avait des grappes d'hommes le long du maître-autel ; d'autres étaient assis sur les autels des bas-côtés, nichés dans les

confessionnaux et échelonnés sur les marches de la chaire. Et ç'a été des querelles et des bousculades jusqu'à l'apparition du célèbre dominicain. L'église était comble dès avant midi. À quelle heure faudra-t-il arriver dimanche ?³⁴

- 17 À Notre-Dame comme à la Madeleine, la foule s'installe où elle peut, sur l'harmonium s'il le faut. Ces prédications « spectacles » façonnent les réputations des ecclésiastiques et leur attractivité au confessionnal : les journaux – comme les archives privées d'ailleurs³⁵ – établissent un lien direct entre le succès d'une série de conférences et le succès du confessionnal d'un prédicateur. Les conférences de l'abbé Frémont – « l'aigle du Roule »³⁶ – à l'église de Saint-Philippe du Roule, le mettent au contact de nouveaux et nouvelles pénitentes ; les comptes rendus de presse accentuent l'effet de bouche-à-oreille autour de ces prédicateurs. Ces effets de réputation³⁷ auxquels la presse participe pleinement, donnent au choix du confesseur une dimension de distinction, au sens où le confessionnal devient un lieu ostentatoire de mise en scène de soi et de ses capitaux.

La distinction : choisir un confesseur, choisir un confessionnal

- 18 Pénitents et pénitentes contournent volontiers la règle de la confession au curé de paroisse : on s'adresse au prédicateur en vogue, au prêtre qui a été recommandé ou dont on a lu les exploits dans les journaux. Dans sa chronique mondaine du 30 mars 1888, Jacques Swell dépeint cette logique de distinction d'une plume acide. Observant les jours qui précèdent Pâques, il écrit :

Voici le Paris-mondain pour vingt-quatre heures occupé à faire son salut en proscrivant la viande de son assiette et en écoutant dans les églises le Stabat exécuté à grand orchestre. Avant qu'il ne retourne aux côtelettes et à la damnation, à l'Opéra et ailleurs, suivons-le dans la pratique des dévotions [...].³⁸

- 19 Il décrit la mode des « retraites » des femmes appartenant aux classes aisées, qui ne se mêlent pas aux pratiques de dévotion du commun :

Même devant Dieu, on reste entre gens de son milieu. Foin de l'église paroissiale ! C'est bon pour le suffrage universel ! Quand on est de la crème, on doit avoir ses sanctuaires particuliers, ses confessionnaux d'élection.³⁹

- 20 La confession dans un confessionnal précis est une pièce d'un ensemble plus large de pratiques spirituelles visibles, soigneusement choisies : les conférences, les retraites, la messe⁴⁰. Un autre de ces rituels est moins connu : « l'installation » du curé dans les églises les plus prestigieuses, qui donne lieu à un cérémonial auquel assiste la bonne société parisienne :

L'installation de M. l'abbé Hertzog, le nouveau curé de la Madeleine, a eu lieu hier, à deux heures, comme nous l'avions annoncé, sous la présidence de M. l'abbé Caron, vicaire-général, archidiacre de Notre-Dame, représentant Son Em. le cardinal Richard. Les portes ont été ouvertes à midi et demi, et bientôt l'église – où l'on ne pénétrait, bien entendu, que sur invitation – était absolument comble [...] M. l'abbé Hertzog a fait son entrée à deux heures très précises. C'est un prêtre dans la force de l'âge, de taille moyenne. Les cheveux grisonnants laissent le front très découvert. Le teint est mat, les traits d'une extrême finesse, l'ensemble de la physionomie très aristocratique.⁴¹

- 21 Là aussi, le registre choisi par le journaliste est très proche de celui qui serait adopté pour décrire une représentation de théâtre ou d'opéra : les restrictions d'accès, la nature du public, « l'entrée » du personnage principal, jusqu'à sa description physique. Le cérémonial, très codifié, est composé d'une série de discours et d'éloges, puis de la

prise de possession des lieux (autel, confessionnal, fonts baptismaux, cloches, chaire), enfin d'un temps musical dont on loue la qualité. Le récit d'installation du 25 mars 1902 ressemble de près aux récits de mariage qu'on retrouve dans la chronique mondaine des journaux : les personnalités présentes et leurs titres font l'objet d'une longue énumération⁴².

« Beaux prêtres » et « jolies dévotes » au confessionnal

- 22 Ces pratiques de distinction nourrissent l'imaginaire et les perceptions d'une religion mondaine qui met en scène des « prêtres mondains », de « beaux prêtres » et de « jolies dévotes » ; presse, romans et feuilletons mobilisent volontiers ces figures tout en contribuant à en faire des stéréotypes qui façonnent ensuite le regard que lecteurs et lectrices posent sur la réalité⁴³. Comme on l'a vu plus haut, le corps des prêtres retient l'attention, et pas seulement dans les feuilles anticléricales. Un récit de prédication de *L'Écho de Paris* montre ce jeu de regards, tout du moins la représentation des observateurs :

Les mondaines s'empressent à Saint-Augustin, à Saint-Philippe du Roule, à Notre-Dame, autour de la chaire du beau prêtre qui vaticine si bien, tonne si galamment sur la dépravation des mœurs et argumente avec tant d'esprit et de tact sur les délicatesses du sentiment, les périls de l'amour, sur ce qui est permis et ne l'est point, sur les attouchements préparatoires, licites quand ils ont l'œuvre du mariage pour but.⁴⁴

- 23 On peut tout d'abord prêter attention à la physionomie du prêtre et à la construction du stéréotype du « beau prêtre » qui attirerait les foules féminines en raison de sa jeunesse et de sa beauté. Les descriptions du « beau prêtre » abondent dans toute la littérature du XIX^e siècle ; on peut évoquer par exemple la description que Zola donne de l'abbé Donadéi, prêtre fictif des *Mystères de Marseille* (1867) :

Il entra à Saint-Victor, et, comme le disait naïvement l'abbé Chastanier, il sut se faire aimer de tous en quelques mois. Sa caressante nature italienne, son visage doux et rose en firent un petit Jésus pour les dévotes sucrées de la paroisse. Il triomphait surtout lorsqu'il était en chaire : son léger accent donnait un charme étrange à ses sermons ; et, quand il ouvrait ses bras, il savait imprimer à ses mains des tremblements d'émotion qui mettaient en larmes l'auditoire.⁴⁵

- 24 Dans *Les Mystères de Marseille*, c'est grâce à ses succès en chaire que l'abbé Donadéi développe son influence au confessionnal, dont il profite pour tenter de séduire Claire Martelly. Ce « beau prêtre » charismatique parle d'amour aux femmes, même quand, à l'exemple du prédicateur de Saint-Philippe du Roule, il s'agit de rappeler à tous la morale et le dogme de l'Église. Les observateurs s'amusent du décalage entre la position du prédicateur (célibataire et abstinent) et l'enseignement qu'il délivre sur la sexualité conjugale (les « attouchements licites »). Face à ce « beau prêtre », c'est le stéréotype de la « jolie dévote » qui se construit. La « jolie dévote » est une femme parfumée qui minaude, badine, lance des œillades à l'église, soigne sa toilette lorsqu'elle se rend à la messe ; c'est une femme dont les pratiques spirituelles sont décrites sur le mode de la frivolité et bien souvent de la légèreté de mœurs, pour laquelle l'église est présentée comme un espace mondain. Là aussi, cette silhouette de la « jolie dévote » n'appartient pas au seul registre anticlérical. Le 1er novembre 1869, *Le Figaro* annonce que le père Monsabré sera chargé des conférences de l'Avent de Notre-Dame : « La foule sera grande et l'on dit même que plusieurs jolies dévotes, dans leur désir d'avoir les meilleures places, ont déjà commis force péchés de jalousie »⁴⁶. Les rubriques

mondaines donnent une foule de détails sur l'allure de ces femmes, des « jolies dévotes revêtues de ravissantes toilettes printanières » du Vendredi Saint⁴⁷ à la « robe à demi-décolletée, en drap de soie bleu de France, avec des dentelles d'argent, manches s'arrêtant aux coudes » de la « jolie dévote » aperçue au sermon du père Monsabré.⁴⁸

- 25 Cette figure de la jolie dévote, on le voit ici, est très liée au registre du péché – et à l'imaginaire du confessionnal : ces femmes viendraient en confession pour se faire pardonner leurs « galantes escapades ». C'est la « confession des belles dévotes » accueillie par des confesseurs volontiers présentés comme complaisants, ou en tout cas adaptés aux attentes de leur « clientèle ». Revenant sur la carrière du père du Lac pour *Le Figaro*, Julien de Narfon écrit :

Le confessionnal du P. du Lac était certainement le plus couru des confessionnaux [...] Néanmoins, le confessionnal du P. du Lac aurait été moins assiégé par sa clientèle mondaine, si ce religieux n'avait eu, comme certains Jésuites du temps de Pascal, la réputation de « mettre des coussins sous les coudes des pauvres pécheurs [...] ».⁴⁹

- 26 Quelques lignes plus loin, il est précisé que cette « clientèle » est féminine : « Je me souviens de l'avoir entendu, à Saint-Thomas d'Aquin, expliquer le plus naturellement du monde, et avec toute la compétence d'un tailleur pour dames la façon d'une robe de soirée. L'élite féminine du Faubourg Saint-Germain était là et buvait ses paroles ». Ces « jolies dévotes » attirent un public qui est soupçonné de ne venir à l'église que pour admirer les « confessionnal-beauty » selon une formule tirée d'une anecdote qu'on retrouve dans près de huit journaux différents⁵⁰.

Récits mondains, échos fictionnels et diffusion dans l'imaginaire médiatique

- 27 Si ces différents motifs – le beau prêtre, la jolie dévote, l'ecclésiastique qui « parvient » grâce aux femmes – trouvent leurs racines dans la satire du XVIII^e siècle⁵¹, la reviviscence du catholicisme et son lien étroit aux pratiques mondaines parisiennes les réactualisent et, différence notable, s'inscrivent dans un nouveau contexte médiatique qui leur offre une caisse de résonance. Ces regards donnent lieu à des discours de natures très variées, de la rubrique mondaine au fait divers, en passant par le feuilleton ou l'histoire amusante, si bien qu'il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de la réalité ou de la fiction. Les auteurs eux-mêmes entretiennent cette porosité. Dans la préface des *Mystères de Marseille*, Zola écrit :

Les Mystères de Marseille sont un roman historique contemporain. J'ai pris dans la vie réelle tous les faits qu'ils contiennent ; j'ai choisi çà et là les documents nécessaires, j'ai rassemblé en une seule histoire vingt histoires de forme et de nature différentes, j'ai donné à un personnage les traits de plusieurs individus qu'il m'a été permis de connaître et d'étudier. C'est ainsi que j'ai pu écrire un ouvrage où tout est vrai, où tout a été observé sur nature.⁵²

- 28 Les scènes de confession et de confessionnal abondent aussi dans le roman-feuilleton publié dans la presse et qui se développe à partir des années 1830, avant de se diffuser auprès des classes populaires grâce à la naissance du « journal à un sou » à partir de 1863. Comme Zola, certains auteurs n'hésitent pas à réfuter le statut fictionnel de leurs textes ; le feuilleton *L'Enfant de chœur* débute par un avertissement au lecteur et à la lectrice :

Le récit qu'on va lire m'a été fait à une époque récente. Où ? Quand ? Par qui ? Cela importe peu. Tout ce que je veux dire, c'est que le narrateur est un illustre officier et qu'ayant écrit son récit aussitôt après l'avoir entendu, je peux le certifier aussi exact en tous ses détails que si je l'avais, écrit sous sa dictée.⁵³

- 29 Confession et confessionnaux offrent des atouts intéressants pour le feuilletoniste dont les contraintes d'écriture sont particulières⁵⁴ : « l'objectif de rentabilité immédiat pousse les auteurs à multiplier les "effets" pour harponner efficacement le lecteur et le pousser ainsi à poursuivre la lecture lors de la livraison suivante ». La scène de confessionnal s'intègre aisément dans des dispositifs narratifs visant à tenir en haleine, parce qu'elle permet de jouer sur le secret de l'échange et sa révélation, de mettre en scène de vrais et faux confesseurs, des murmures à travers la grille du confessionnal. On retrouve ainsi ces scènes dans trois types de feuilletons : le feuilleton de mœurs, le feuilleton judiciaire et le feuilleton clérical ou anticlérical. Dans le premier, la confession permet de donner l'occasion aux protagonistes d'énoncer leurs fautes ; dans le second, c'est le secret qui est le pivot : le confesseur a connaissance d'agissements criminels mais ne peut contribuer à l'enquête ou au procès ; enfin le troisième met directement en scène des figures de bons ou mauvais confesseurs qui se sacrifient pour leurs pénitentes ou les entraînent dans la débauche, selon l'option retenue. Lise Quéffelec-Dumasy note que le feuilleton clérical ou anticlérical émerge dans les années 1850, s'affirme à la naissance de la III^e République avant de décliner à partir de 1905⁵⁵. Cette chronologie renvoie aux liens entretenus par le feuilleton avec l'actualité et en particulier la chronologie de l'anticléricalisme⁵⁶. La confession est ainsi commode à trois titres pour le feuilletoniste : elle fournit des ressources pour la narration, elle renvoie à des débats qui passionnent les contemporains, enfin elle mobilise – et construit tout à la fois – des figures stéréotypées abordées *infra* – utiles dans un contexte d'écriture nécessairement rapide.
- 30 Des récits de confessionnaux assiégés à Pâques aux chroniques mondaines mettant en scène confesseurs en vue et « jolies dévotes », en passant par le fait divers, les journaux ont intégré la confession dans leurs descriptions des scènes de la vie parisienne. Ces scènes nourrissent en retour la fiction, celles des romans ou des feuilletons, bien que les auteurs défendent leur « souci de vérité »⁵⁷ dans la présentation de schémas narratifs et de stéréotypes qui, en retour, informent la façon dont lecteurs et lectrices perçoivent la confession⁵⁸. La question du confessionnal, au fond, attire et fascine parce qu'elle est la manifestation explicite et paradoxale d'un secret qui existe en plein cœur de pratiques de visibilité et de distinction. C'est la raison pour laquelle le confessionnal, et ce que les corps y sont et y font, devient tout à la fois le modèle et le contre-modèle de la protection du secret.

Pourquoi faudrait-il protéger les secrets ?

Le secret du confessionnal, modèle ou contre-modèle

- 31 À bien des égards, la seconde moitié du XIX^e siècle est un temps d'émergence et de perfectionnement de dispositifs d'observation⁵⁹, de l'invention de la médecine clinique ou encore du perfectionnement de l'identification policière. Le secret doit désormais être défendu et/ou justifié, ce dont témoigne la bataille des médecins pour protéger le secret médical en un temps de durcissement de la lutte contre l'avortement⁶⁰. Du point de vue juridique, le secret de la confession est quant à lui peu contesté et sert

progressivement de référence aux autres secrets professionnels⁶¹. Ce secret modèle ne l'est pas pour tous et fait l'objet de violentes attaques par les milieux radicaux et anticléricaux.

- 32 En un temps de diffusion du suffrage, la confession est présentée comme un outil de manipulation des consciences des électeurs, soit par des pressions directes (sur les hommes), soit par des pressions familiales (refuser l'absolution aux femmes des électeurs). Cet argument de l'ingérence politique est très ancien puisqu'il était déjà utilisé pour dénoncer l'influence des confesseurs royaux. À partir de l'instauration du suffrage universel masculin (1870), ce discours se teinte d'inquiétude quant à la manipulation des élections, en particulier lorsque des recours sont déposés dans le Morbihan (1876). Cette peur signale la prégnance d'une conception des rapports sociaux qui repose sur l'influence et non sur l'autonomie du citoyen qui reste à construire. C'est cette question qui est à nouveau posée à partir de 1875 et des discussions autour du secret du vote. Ce n'est pas l'historique de ce secret qui m'intéresse ici mais la façon dont l'imaginaire du confessionnal joue dans la perception de l'isoloir, « cabanon électoral » ou « confessionnal laïque » pour ses détracteurs. Pour penser le secret, les parlementaires ne cessent de faire référence au confessionnal : Jules Roche et Charles Ferry inventent la formule de « confessionnal laïque » pour désigner l'isoloir, ce qui donne lieu ensuite à une métaphore filée jusqu'en 1913 et la réforme du code électoral. Les défenseurs de l'isoloir soulignent qu'il est nécessaire de protéger le secret du vote comme celui de la confession, et ils opposent le silence et la réflexivité de l'isoloir au bruit et aux pressions subies à l'extérieur. Dans l'isoloir, « l'électeur aura le droit de se confesser tout seul avec sa conscience »⁶². Les discussions autour de l'isoloir permettent de montrer à quel point le confessionnal sert de référent dès lors qu'on discute de protéger un secret.
- 33 Au contraire de ceux qui font du confessionnal un lieu de conscience réflexive, les détracteurs du secret de la confession déplacent invariablement la discussion sur le terrain des mœurs, s'appuyant sur l'ouvrage de Michelet, *Le Prêtre, la femme et la famille* (1845) qui présente confession et direction de conscience comme de véritables machineries du secret destinées à détruire la famille. Ce secret obsède les anticléricaux parce qu'il dissimulerait la débauche des femmes et les exactions sur les enfants. L'histoire de la libre-pensée, sa sociologie et ses moyens d'action sont bien connus grâce aux travaux de Jacqueline Lalouette⁶³. La confession est perçue « comme la source d'un adultère non seulement moral, mais également physique »⁶⁴. La presse est un des outils de propagande des sociétés de libre-pensée et la dénonciation anticléricale est plus libre après 1881 et la fin du délit d'outrage à la religion⁶⁵ : elle prend place dans les feuilles des sociétés de libre-pensée mais aussi dans les journaux socialistes et radicaux. Cette attaque du secret du confessionnal s'inscrit dans un contexte plus général d'attention particulière aux faits divers impliquant des prêtres. Le fait divers devient un moyen d'étayer l'argumentaire par l'exemple. Dans sa « chronique cléricale », *Le Petit Parisien* relaie de nombreux faits divers et procès d'attentats à la pudeur. Dans le récit, on prend soin de préciser le rôle du confessionnal dans la dissimulation des actes, par exemple l'histoire du vicaire de la Fère (1879) condamné pour des violences sexuelles sur plusieurs fillettes⁶⁶. Le récit est développé sur plusieurs numéros : on en retrouve mention le lendemain puis plusieurs mois plus tard. *La Lutte sociale de Seine-et-Oise*⁶⁷ tient une rubrique spéciale intitulée ironiquement « prêtres et frères persécutés en 1900 » qui met en valeur les crimes dont se rendent

responsables des membres du clergé : on y retrouve l'attentat à la pudeur sur de jeunes enfants ou encore des faits de violence (1901). La lecture suscite un effet de loupe sur ces crimes puisque ces journaux tiennent une véritable veille sur les faits divers impliquant le clergé dans tous les autres journaux, y compris ceux de province.

- 34 La méfiance à l'égard du corps du prêtre se nourrit aussi de discours qui se présentent comme pseudo-scientifiques ou médicaux. Deux types de textes soutiennent cette dangerosité du prêtre célibataire au confessionnal : les textes émanant des médecins, et les « physiologies » au statut plus incertain⁶⁸. Plusieurs médecins dénoncent la chasteté des prêtres comme violation des lois de la nature menant à la perversion et à la criminalité, à l'exemple des docteurs Labarthe ou Clemenceau⁶⁹ ; certains proposent même des traités complets consacrés aux liens entre pratique religieuse et état corporel⁷⁰. Les « physiologies » répondent à d'autres logiques éditoriales : ces petits livres sont « des études de mœurs croisées au traité scientifique. Si elles font la part belle à la caricature et à la satire, elles n'en manifestent pas moins une prétention à la scientificité dans leur velléité de description de types sociaux et professionnel »⁷¹. Ces physiologies construisent et diffusent des stéréotypes du « prêtre » ou du « jésuite »⁷² dans un jeu d'adaptation aux attentes du public anticlérical, ce dont témoignent les recensions ou publicités pour ce type de publications dans les feuilles satiriques. Les auteurs, sous pseudonyme, mêlent des considérations biologisantes et des descriptions présentées comme des études de mœurs.
- 35 Par ailleurs, le confessionnal est un puissant ressort narratif des fictions érotico-politiques élaborées pour dénoncer l'emprise du clergé. Dans ces récits, les confessionnaux sont « d'indécentes et immorales alcôves où les curés donnent des rendez-vous à leurs pénitentes »⁷³. Plusieurs ouvrages anticléricaux à succès témoignent de cet intérêt, que ce soit *Les Mystères du confessionnal* ou encore *Cours de Luxure. Manuel des confesseurs*⁷⁴, faussement attribué à l'évêque du Mans. La grille du confessionnal se prête en particulier aux mises en scène amoureuses et érotiques, par le jeu de regards et de frustrations qu'elle peut susciter, aux dires des auteurs ; dans un feuilleton de *La Lanterne* du 5 avril 1898, « à travers les grillages du confessionnal brillent les yeux noirs et vifs d'un capucin ». La grille sépare mais crée des jeux d'ombres ou laisse passer les parfums des corps ; une pénitente « buvait l'ardente haleine {de son confesseur} à travers la grille du confessionnal »⁷⁵. Les feuilletonistes jouent abondamment sur les odeurs : celles qui filtrent à travers la grille, le parfum de la pénitente précédente, ou encore celui des cierges ou de l'encens, parfois même les fleurs de l'autel – ce qui permet d'assimiler le confessionnal à un boudoir dans lequel les sens sont sollicités, que ce soit l'odorat mais aussi la vue, puisque les uns et les autres essaient de se distinguer à travers les grilles. Du fait divers à ces fictions, journalistes et auteurs remobilisent les stéréotypes des chroniques mondaines, tels que ceux de la jolie dévote ou du beau prêtre.

Fig.3



Illustration parue dans *La Lanterne*, 18 mars 1899

Source : Gallica BnF, domaine public

- 36 La dénonciation des abus couverts par le secret de la confession ne s'en tient pas cependant aux colonnes de papier des journaux : les confessionnaux font l'objet de vandalismes et d'attaques directes. Lorsque les églises sont mises à sac, les confessionnaux font l'objet d'une attention particulière, à l'exemple des « confessionnaux brisés » de l'église Saint-Joseph en 1892⁷⁶ puis 1899⁷⁷. À Saint-Brieuc en 1891, un malfaiteur met le feu au confessionnal⁷⁸ ; à Troyes, une bombe explose à l'intérieur du meuble et détruit l'église⁷⁹. Ces attaques de confessionnaux semblent moins fréquentes à Paris, peut-être en raison de la surveillance étroite des églises qui est mise en place dans le dernier tiers du siècle. Ce vandalisme de confessionnal peut aussi prendre des formes plus discrètes. Plusieurs journaux anticléricaux proposent à leurs abonnés des « pochettes » de matériel militant. Celle de *La Calotte* (1912) est constituée de cartes postales, d'affiches, de brochures à distribuer autour de soi, de « papillons anticléricaux illustrés et gommés » qui se collent sur les affiches électorales mais aussi... dans les confessionnaux. *L'Action* propose ces ancêtres des autocollants dès 1904. Dans son numéro du 5 mai 1911, *La Calotte* précise l'usage qui pourra en être fait : « Nous recommandons tout particulièrement à tous les libres-penseurs ce moyen de propagande anticléricale. Coller ces petites vignettes dans les rues, les églises, les presbytères, les confessionnaux, etc. »⁸⁰ Enfin, des processions parodiques⁸¹ ne manquent pas d'attaquer directement la confession, tout comme les festivités carnavalesques. *Le Figaro* décrit ainsi un défilé anticléricale tenu à Roubaix (1882) :

La cavalcade de la Mi-Carême a donné lieu, dans notre ville, à des scènes ignobles [...] l'un des chars représentait un confessionnal surmonté d'un coffre-fort. Un bon radical, revêtu d'un costume ecclésiastique, était assis dans le confessionnal ; devant lui venaient s'agenouiller à tour de rôle des filles, la plupart vêtues de

déguisements rappelant le costume de nos religieuses, de nos Sœurs de charité même. Après un moment, ces drôlesses se relevaient, remettaient une pièce de monnaie à l'individu assis dans le confessionnal, et après l'avoir embrassé se retiraient en singeant le signe de la croix.⁸²

- 37 On retrouve ici les principaux motifs anticléricaux ayant trait au confessionnal : la mise en scène de l'escroquerie financière (confession/absolution contre pièce de monnaie), l'allusion à la débauche et au contact avec le confesseur. Le confessionnal est en pleine lumière, juché sur un char, comme le faux confesseur et ses pénitentes. La fonction carnavalesque est ici pleinement remplie, puisqu'il s'agit de tourner en ridicule et de renverser les marqueurs de la confession : le secret, la discrétion, la sainteté et la pureté du confesseur, la bonne volonté des pénitentes.
- 38 Les sources de presse sont précieuses parce qu'elles offrent différents niveaux de lecture aux historiens et historiennes. La première lecture, factuelle et descriptive, permet de comprendre la place occupée par la confession dans les pratiques religieuses de la population de Paris dans la seconde moitié du siècle, ses rythmes, ses ancrages spatiaux, la dimension concrète et matérielle de l'expérience des confesseurs et des pénitents. Un second niveau de lecture, qui s'attache cette fois aux modalités et régularités de la mise en discours de ces scènes de confession, révèle les perceptions des journalistes. Le choix d'un confesseur et le déplacement à l'église sont présentés comme des pratiques mondaines, galantes et féminines, dans une lecture qui mêle des considérations sur la classe (les élites parisiennes) et le genre (frivolité et légèreté des dévotes). L'espace du confessionnal devient dès lors un lieu de mise en scène de soi. Le discours de presse est tout à la fois le produit des représentations des journalistes et un vecteur de diffusion et de renforcement de ces représentations, en particulier lorsque les récits fictionnels se donnent pour vrais. Enfin, une dernière lecture permet de rendre compte de la porosité entre discours et pratiques : la presse anticléricale, loin de s'arrêter à la discussion de la légitimité de la confession, propose des actions concrètes anti-confessionnal. De même, la scène de confessionnal s'est tant imposée dans les imaginaires qu'elle devient un outil pour penser ou réfuter la nécessité du secret de l'isoloir, débordant ainsi largement le cadre de la discussion d'une pratique spirituelle.

NOTES

1. *Gil Blas*, 29 mars 1880.

2. Michelle Perrot, « Le secret de la correspondance au XIX^e siècle » dans Mireille Bossis (dir.), *L'Épistolarité à travers les siècles*, Cerisy, Franz Steiner Verlag, 1987.

3. Manuel Charpy, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise. Paris, 1830-1914 », thèse soutenue en 2010, Université François-Rabelais de Tours, p. 69, http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2010/manuel.charpy_1701.pdf.

4. Gérard Noiriel, *L'Identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2007.

5. Amélie Chabrier, « Les genres du prétoire : chronique judiciaire et littérature au XIX^e siècle », thèse soutenue en 2013, Université Paul Valéry - Montpellier III, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00942986>.
6. Arnaud-Dominique Houte, « Citoyens policiers ? Pratiques et imaginaires civiques de la sécurité publique dans la France du Second XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle*, n° 50, 2015, p. 99-116.
7. Michel Foucault, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 2001, t. II, p. 1604.
8. Je renvoie ici au livre tiré de ma thèse de doctorat : Caroline Muller, *Au plus près des âmes et des corps. Une histoire intime des catholiques au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2019.
9. J'arrête la seconde borne chronologique à la veille de la discussion de la loi de séparation des Églises et de l'État qui m'aurait conduite à toutes les mentions des confessionnaux liées à la querelle des inventaires (1905-1906).
10. Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérénty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 173.
11. Jean Delumeau, *L'Aveu et le pardon : les difficultés de la confession, XIII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1990.
12. Voir par exemple la contribution de Philippe Boutry dans Groupe de la Bussière, *Pratiques de la confession, des pères du désert à Vatican II*, Paris, Cerf, 1983.
13. Clara Sadoun-Édouard, « Des confessionnaux embaumant le patchouli. Catholicisme et mondanité dans La Vie parisienne (1863-1900) », *Archives des sciences sociales des religions*, n° 165, 2014, p. 143-161 ; Jacques-Olivier Boudon, « Être chrétien dans une ville déchristianisée : Paris au XIX^e siècle » dans Jacques-Olivier Boudon, Françoise Thélamon (dir.), *Les Chrétiens dans la ville*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2006, p. 181-195.
14. Jacques-Olivier Boudon, *Paris, capitale religieuse sous la Second Empire*, Paris, Cerf, 2001.
15. Jean-Michel Léniaud, « La visibilité de l'église dans l'espace parisien au XIX^e siècle : "tours de Babel" catholiques pour la moderne Babylone » dans Christophe Charle, Daniel Roche (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques : Paris et les expériences européennes (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002, p. 207-216.
16. Frédéric Gugelot, Cécile Vanderpelen-Diagre et Jean-Philippe Warren, « Introduction. Entre Athènes et Babylone. Les catholiques en quête de capitale, XIX^e et XX^e siècles : le cas du monde francophone », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 165, 2014, p. 9-29.
17. Alain Corbin, « Couliesses », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. IV. 4, *De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Points, Seuil, 1999, p. 462.
18. Mangeant, Adolphe (dir.), *Journal de menuiserie : spécialement destiné aux architectes, aux menuisiers et aux entrepreneurs*, Paris, A. Morel imprimeur-éditeur, 1872.
19. Charles Simonin, « Le Révérend Père Stanislas Lorrain, rédemptoriste, 1835-1904 : notice biographique », *L'Apôtre du foyer*, Saint-Étienne, 1906, p. 179.
20. *Le Figaro*, 20 octobre 1898, p. 2/6.
21. Pierre-Antoine Baudoin, *Un confessionnal*, 1765 ; Alexei Korzukhin, *Avant la confession*, 1876.
22. Lettre citée dans la biographie établie par Lucienne Portier, *Un précurseur, l'abbé Huvelin*, Paris, Cerf, 1979.
23. *Bulletin paroissial de Saint-Sulpice*, 25 janvier 1919.
24. *Le Figaro*, 25 décembre 1875.
25. *Bulletin paroissial de Bourbon-Lancy*, 18 mars 1898.
26. Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Crimes et délits : une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2006.
27. *Le Figaro*, « nouvelles diverses », 19 août 1883, p. 2/4.
28. Voir par exemple *Le Figaro*, 9 février 1905, p. 4/6.

29. *Le Figaro*, 4 mai 1908, p. 1/6.
30. Philippe Lejeune, « Le journal quotidien à Émilie Serpin », *Clio. Femmes, histoire et sociétés*, n° 35, 2012, p. 147-163.
31. *Le Figaro*, 3 avril 1887, p. 1/4.
32. *Le Figaro*, 28 décembre 1866, p. 1/4.
33. *L'Écho de Paris*, 31 mars 1890, p. 1/4.
34. *Le Figaro*, 14 mars 1892.
35. Caroline Muller, « Ce que confessent les journaux intimes : un nouveau regard sur la confession (France, XIX^e siècle) », *Circé. Histoire, savoirs, sociétés*, Paris, Institut d'études culturelles, n°4, 2013/2, en ligne : <http://www.revue-circe.uvsq.fr/numeros-publies/numero-4/>.
36. *Gil Blas*, 13 avril 1889.
37. Gloria Origgi (dir.), *Communications* n° 93, *La Réputation*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 5-10.
38. *Le Figaro*, 30 mars 1888.
39. *Ibid.*
40. Philippe Martin, *Histoire de la messe : le théâtre divin*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
41. *Le Figaro*, 10 juin 1894, p. 2/4.
42. « L'installation du nouveau curé de la Madeleine », *Le Figaro*, 25 mars 1902, p. 2/6. *Que dois-je corriger ?*
43. Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la vie : les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.
44. *L'Écho de Paris*, 31 mars 1890, p. 1 / 4.
45. Émile Zola, *Les Mystères de Marseille*, dans *Œuvres complètes*, Arvensa Éditions (numérique), p. 6374.
46. *Le Figaro*, 1er novembre 1869, p. 1/4.
47. *Le XIX^e siècle*, 6 avril 1890, p. 3/4.
48. *La Comédie*, 1^{er} janvier 1877, p. 3/8.
49. *Le Figaro*, 30 août 1909.
50. « On cause de Mme Z..., une très jolie femme, excessivement pieuse, qui unit l'élégance à la dévotion. – C'est ennuyeux, dit quelqu'un... elle est charmante, mais on ne la voit qu'à l'église. – Ah ! oui... fait Gontran... c'est une de nos "confessionnal-beauty". » On retrouve ce passage, entre 1891 et 1894, dans *Le Parisien*, *Le Journal*, *Le Figaro*, *L'Étendard*, *l'Indépendant rémois*, *Le Courrier du soir*, *Le Constitutionnel* ou encore *Le Progrès de la somme*.
51. En particulier chez Boileau, Du Bellay ou encore La Bruyère.
52. Émile Zola, préface de la première édition, *Les Mystères de Marseille*, Arnaud, Marseille, 1867, n. p.
53. *Le Figaro*, 14 août 1892.
54. Anaïs Goudmand, « Le roman-feuilleton ou l'écriture mercenaire : l'exemple des *Mystères de Paris* », *Cahiers de Narratologie*, n° 31, 2016, en ligne : <https://journals.openedition.org/narratologie/7589>.
55. Lise Queffélec-Dumasy, *Le roman-feuilleton français au XIX^e siècle*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1999.
56. Jacqueline Lalouette, *La libre-pensée en France, 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 2001.
57. Judith Lyon-Caen, « Saisir, décrire, déchiffrer : les mises en texte du social sous la monarchie de Juillet », *Revue historique*, vol. 630, 2, 2004, p. 303-331.
58. Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la vie : les usages du roman au temps de Balzac*, op. cit.
59. De nombreuses facettes de ces dynamiques ont été abordées dans l'édition 2018 du congrès de la Société des Études Romantiques et Dix-neuviémistes autour de « L'œil du XIX^e siècle » : l'ophtalmologie, le regard scientifique, l'œil de la police, l'hypnotisme [...]. (Paris, Fondation Singer Polignac, du 26 au 29 mars 2018).

60. Fabrice Cahen, *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950*, Paris, INED, 2016.
61. Caroline Muller, *Imaginaire et pratiques d'un secret professionnel : le secret de la confession au XIX^e siècle*, *Inflexions*, n° 47, 2021.
62. *Le Signal*, 5 décembre 1905.
63. Jacqueline Lalouette, *La libre-pensée en France : 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 2001. Voir en particulier, pour ce qui nous intéresse ici, « L'anthropologie libre penseuse du clergé » et les pages sur la confession, p. 226-240.
64. *Ibid.*, p. 231.
65. Jacqueline Lalouette, *Histoire de l'anticléricalisme en France*, Paris, PUF, 2020, p. 87.
66. *Le Petit Parisien*, 13 août 1879.
67. *La Lutte sociale de Seine-et-Oise*, 17 août 1901.
68. Denis Saint-Amand et Valérie Stiénon, *Parodie de la science et réflexivité. La physiologie et le dictionnaire dans le champ littéraire français du XIX^e siècle*, *MethIS*, n° 3, 2010, p. 159-183.
69. Jacqueline Lalouette, *La libre-pensée en France, 1848-1940*, op. cit.
70. Gaétan Delaunay, *Histoire naturelle du dévot*, Paris, Debons, 1879.
71. Valérie Stiénon, *Lectures littéraires du document physiologique. Méthodes et perspectives*, *MethIS*, n°2, 2009, p. 71-85, ici p. 71- 72.
72. Anonyme, *Physiologie du jésuite*, Paris, Martinon, 1844.
73. *La Lanterne*, 10 mai 1900.
74. Il est parfois difficile d'attribuer les œuvres anticléricales à des auteurs précis car elles ne sont pas toujours signées ou sont publiées sous pseudonyme ; l'abbé Toigne, auteur des *Mystères du confessionnal*, ouvrage à succès plusieurs fois réédité dans toute la seconde moitié du siècle, subit en 1850 un procès pour outrage à la morale publique.
75. *La Lanterne*, 27 août 1889.
76. *Le Petit Moniteur Universel*, 30 mars 1892.
77. *Le Figaro*, 21 août 1899.
78. *L'Autorité*, 30 juin 1891.
79. *Le Figaro*, 12 août 1901.
80. *La Calotte*, 5 mai 1911.
81. Jacqueline Lalouette, *La Libre pensée en France : 1848-1940*, op. cit, p. 316.
82. *Le Figaro*, 22 mars 1882.

RÉSUMÉS

La « scène de confessionnal » abonde dans la presse parisienne de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le discours de presse révèle l'ambivalence de la place du confessionnal au cœur de l'église dans la ville, à la fois lieu de pratiques spirituelles publiques et mondaines et espace du secret bien protégé de la confession. La scène de confessionnal intègre progressivement le fait divers, la chronique, jusqu'aux feuilletons et aux satires anticléricales, suscitant des regards démultipliés, entre métaphore du secret des consciences et symbole des dangers recelés par le secret.

The "scene of confessional" abounded in the Parisian press in the second half of the 19th century. The press discourse reveals the ambivalence of the place of the confessional at the heart of the church in the city, both a place of public and worldly spiritual practices, and a space for the well-

protected secret of confession. The confessional gradually integrates the news column, the chronicle, even “feuilletons” and anticlerical satire, arousing a multitude of glances, between metaphor of the secrecy of consciences and symbol of the dangers protected by secrecy.

INDEX

Keywords : confession, press, secrecy, clergy, Paris

Mots-clés : confession, presse, secret, clergé, Paris

AUTEUR

CAROLINE MULLER

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université Rennes 2